CSE siège•tv

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Octobre 2024

Point d'information sur le **déploiement du projet Campus**

La Direction livre le baromètre des premiers déménagements. Et explique ses mauvais résultats, exceptés pour deux quartiers d'équipes, par des emménagements trop rapides (travaux et aménagements qui se terminent alors que les équipes sont déjà sur place). Pour cette raison, l'entreprise se satisfait de ces chiffres et parie sur une insatisfaction qui tendra à se réduire. Elle précise, par ailleurs, que le calendrier des futurs déménagements est ajusté en conséquence.

FO pointe la facilité à mettre la responsabilité d'un baromètre assez critique des retards de travaux et jamais sur le concept de flex office !

Les élus pointent également l'insatisfaction liée à l'uniformisation des équipements rendue nécessaire par le flex office (écrans incurvés, hauteur bureaux…).

Concernant l'arrivée des équipes de Malakoff, il est confirmé le 25 juin 2025 comme date cible pour le démarrage de la fabrication au Siège et le report de l'arrivée de la diffusion à la fin du premier semestre 2026.

Les élus alertent sur la relocalisation des studios d'Outre-Mer à proximité de leurs régies au 2ème, et le fait que ce choix donne une impression d'ambition revue à la baisse pour l'accueil de ce collectif. Les élus regrettent ensuite, qu'en conséquence, le plateau F accueillant les tournages météo soit déplacé au niveau 1 dans l'ex-studio photo.

FO en profite pour souligner que les nuisibles déménagent aussi au rythme des travaux et que cela devient très critique pour certains secteurs notamment les régies.

La Direction présente ensuite l'état des chantiers transverses que sont la restauration, la mobilité et les services.

Sur le premier point, un questionnaire satisfaction à destination de l'ensemble des usagers de la restauration du Campus est annoncé.

Sur la mobilité, une étude technique et réglementaire est en cours sur la possibilité de recharger les batteries de vélos électriques mais aussi les véhicules électriques personnels sur site.

Enfin, sur les services, est confirmé l'ouverture en janvier prochain d'une salle de sport située à Quadrans à destination de tous les "résidents" du Campus et est annoncé 'ouverture de kiosques IT à Quadrans et Seine-Ouest et la mise en place de commandes de paniers de fruits et légumes via "*La Ruche qui dit Oui*".

Réalisé de l'opération **élections législatives 2024** **&** Réalisé de l'opération **élections européennes 2024.**

Résolution des élus du CSE

Information-consultation sur le **projet de renouvellement des systèmes de fabrication du Siège** – projet **Genesys** – phase 1 liée aux travaux.

La Direction refait l'historique des régies actuelles pour démontrer l'urgence technique derrière ce projet, basé sur la technologie IP 2110, destiné à aboutir à une mise on air début 2026.

Le projet est ensuite présenté comme répondant à deux attentes fortes que sont la dissociation des régies des plateaux, d'une part, et le regroupement dans un même lieu des activités de même nature (les régies 1 et 2 seraient remplacées par un « hub info », soit 5 salles d'exploitation et leurs annexes afin d'y réaliser les émissions de la rédaction de France 2, les émissions de la direction des sports, PIDF et Franceinfo entre autres).

Il nous est annoncé que, pour s'assurer un déroulement des opérations le meilleur possible, depuis début juillet 2024, Red Bee Media est le partenaire intégrateur qui travaille avec l'entreprise.

Est ensuite assurée la continuité de l'activité pendant toute la mise en place du projet (avec une régie 4 transférée vers un moyen à définir situé dans la cour décors pour laisser sa place à une régie upgradée destinée à accueillir les productions de la régie 1 le temps des travaux).

Enfin la Direction justifie ensuite son choix de présenter celui-ci en deux phases pour des raisons de sérénité et de calendrier !

Si le CSE ne conteste pas que les régies 1 et 2 (qui datent de 1998) et la régie 6 sont technologiquement obsolètes ou inadéquates, il ne peut accepter l'idée de ne s'intéresser aujourd'hui qu'aux travaux et de voir le reste après.

Tout le monde sait que de nouvelles régies signifieront des évolutions métiers.

En l'état, la présentation de la phase 1 ne permet en rien d'émettre un avis, d'autant que de nombreux documents n'ont pas été fournis (cahier des charges techniques de l'intégrateur, plan de prévention des risques notamment, sécurisation de la norme IP et d'un data center externalisé).

Les élus refusent de signer un chèque en blanc à la Direction et demandent l'expertise du cabinet 3 E Acante sur ce dossier.

Résolution des élus votée par 20 élus et 1 abstention

La direction confirme un recueil d'avis en janvier 2025.

Rapport de la CSSCT
du 26 septembre 2024 et du 4 octobre 2024

En préambule, un point est fait sur les cas de légionelloses présents dans le 15ème arrondissement. Il est affirmé que la source de contamination ne se situe pas à FTV et qu'aucun cas n'y a été détecté. La réouverture de la terrasse du 7ème est d'ailleurs en attente d'autorisation de la Préfecture. Demande est faite, dans cette attente, de mise à disposition des équipements nécessaires (après de la D2S) pour les personnels qui doivent intervenir sur des équipements qui y sont situés.

Rapport de la CSSCT

Politique sociale

La Commission relève le manque de temps réellement dédié à la réalisation de ses documents pour les APS. Certains secteurs interrogent sur la réelle représentativité des participants.

FO demande une plus grande sensibilisation des salariés à l'intérêt de ces documents notamment au travers du guide disponible sur l'intranet.

En raison de la dernière réforme des CSE, un flottement se fait sentir entre dialogue en IP, avis en CSE et PAPRIPACT relevant du CSE central.

Des lignes communes de préoccupations se dessinent clairement sur le risque routier et le flex-office.

Résolution des élus du CSE

Point d'information sur le **fonctionnement de Franceinfo.**

A la suite de la prise de fonction de Laurent Delpech, la grille de rentrée a été modifiée supprimant les JT (hors matinale et le 23H) au profit de talks sur un rythme de 2 à 3 thèmes par heure.

Les élus interrogent sur l'impact sur les salariés à la suite de la redistribution des activités. La direction assure que les effectifs ne sont pas réduits mais redistribués (vers la programmation en particulier).

La Direction confirme l'externalisation de la production de la tranche 18/20H à FTVS mais assure que la Direction éditoriale reste en interne.

Un point particulier d'attention au sujet des chargés d'éditions pour lesquels subsistent des difficultés de recrutement : les élus demandent qu'après le décès d' Andrew Christophe son combat pour ce métier ne soit pas oublié. La direction souhaite trouver un accord.

La direction espère que le changement de numérotation des chaînes infos sera accordé au printemps 2025, regroupant en un bloc les chaînes infos (BFM, CNews, LCI et France Info).

Sans faire état de la ligne éditoriale, les élus sont inquiets sur la perte de qualité qui pourrait découler de cette refonte de la grille et son mouvement flagrant vers ce qui se fait sur les autres chaînes info à savoir une multiplication des intervenants amenés à donner leurs avis sur tous sujets.

Sur les impacts de cette nouvelle grille, la Direction s'engage à revenir vers les personnels de régie, les monteurs et FTR.

Résolution des élus adoptée à l'unanimité.

Demande de dérogation temps de travail
Notre Dame de Paris le 08 décembre 2024

Avis des élus du CSE

Prochain CSE siège prévu les **20** et **21 novembre 2024**

Vos élus CSE siège : Titulaires : Benoît SALVI - Arlette LOUBEAU - Christophe BENS - Sabine LANCELEVER • **Suppléants :** Frédéric BRODA • **Représentant Syndical :** Marc DANA